

Réf: Dossier 413888

Avis de constitution

SOCIETE « NIELGA BONHEUR SARL »

Siège ABIDJAN – KOUMASSI, VERS LE TERMINUS DU
BUS 05, NON LOIN DE LA PHARMACIE FANNY ; Tél : 01 01
26 26 95 / 07 48 20 79 74, e-mail :
coulibalymounine@gmail.com ., Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2025 reçus par Me , et enregistrés le 18/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIELGA BONHEUR SARL »

Objet : - FOURNITURE DE BUREAU ;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN – KOUMASSI, VERS LE TERMINUS DU
BUS 05, NON LOIN DE LA PHARMACIE FANNY ; Tél : 01 01
26 26 95 / 07 48 20 79 74, e-mail :
coulibalymounine@gmail.com ., Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M OUATTARA PEWIKE OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03180 du 04/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40783/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

